



Gestion Optimisée de l'Organisation du Développement
de l'Internationalisation en MAURitanie et au NIGer

Livrable N. 3.3

Configurations des bureaux d'internationalisation

Funded by the European Union. Views and opinions expressed are however those of the author(s) only and do not necessarily reflect those of the European Union or the European Education and Culture Executive Agency (EACEA). Neither the European Union nor the granting authority can be held responsible for them.

Fiche d'information

Titre du projet :	Gestion Optimisée de l'Organisation du Développement de l'internationalisation en MAURitanie et au NIGer
Acronyme :	GOOD MAUR-NIG
Numéro du projet :	101128842
Période du projet :	15/01/2024 – 14/01/2026
Lot de travail :	WP3 Renforcement des compétences
Coordinateurs du lot de travail :	P2 UNIVE & P6 UAM
Auteur(s) :	UNIVE avec la contribution de tous les partenaires
Date :	02/02/2026
Version :	V.1 – 8-10/07/2025 V.2 – octobre 2025 V.3 – 02/02/2026
Niveau de dissémination :	PU – Public

Table des matières

1.	Introduction.....	4
1.1	Rappel du contexte.....	4
1.2	Description du livrable.....	4
2.	Le bureau d'internationalisation au démarrage du projet GOOD MAUR-NIG	6
2.1	Les universités mauritaniennes	6
2.2	Les universités nigériennes.....	7
3.	Les différentes étapes de la configuration des bureaux	8
3.1	L'apport de l'atelier institutionnel de restitution.....	8
3.2	L'apport des tandems avec les partenaires européens.....	9
3.3	L'apport de l'atelier général de restitution	10
3.4	L'apport de la table-ronde de Nouakchott.....	11
4.	La nouvelle configuration du bureau d'internationalisation.....	12
4.1	P4 - UNA, Université de Nouakchott Al Aasriya, Mauritanie	12
4.2	P5 - LIU, Université Libanaise Internationale en Mauritanie, Mauritanie.....	15
4.3	P6 - UAM, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger	16
4.4	P7 - UDDM, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Niger.....	16
4.5	P8 - UDH, Université Djibo Hamani de Tahoua, Niger.....	18
5.	Synthèse des nouvelles configurations des bureaux d'internationalisation.....	20

1. Introduction

1.1 Rappel du contexte

GOOD MAUR-NIG, Gestion Optimisée de l'Organisation du Développement de l'internationalisation en MAURitanie et au NIGER, est un projet Erasmus + de renforcement des compétences, strand 1, coordonné par **UNIMED – P1** et réunissant les universités partenaires suivantes : l'Université Ca' Foscari de Venise (Italie) **UNIVE – P2**, l'Université de Granada (Espagne) **UGR – P3**, l'Université de Nouakchott Al Aasariya (Mauritanie) **UNA – P4**, l'Université Libanaise Internationale en Mauritanie **LIU – P5**, l'Université Abdou Moumouni de Niamey (Niger) **UAM – P6**, l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (Niger) **UDDM – P7**, l'Université Djibo Hamani de Tahoua (Niger) **UDH – P8**.

Ce projet vise à optimiser l'organisation de l'internationalisation de 5 universités mauritaniennes et nigériennes en les accompagnant à se positionner par rapport aux opportunités existantes, en renforçant les compétences de leur personnel et en mettant en œuvre des activités internationales adaptées à leur contexte.

L'objectif principal est d'optimiser l'organisation du développement de l'internationalisation des EES en Mauritanie et au Niger par la professionnalisation des équipes (personnel académique et administratif) et la sensibilisation du public universitaire (personnel académique et administratif, étudiants, parties prenantes externes).

Les objectifs spécifiques sont :

- 1) Accompagner les EES dans la définition de perspectives d'internationalisation, en s'appuyant sur un diagnostic des moyens à leurs dispositions et une cartographie des activités d'internationalisation
- 2) Renforcer les compétences du personnel académique et administratif en charge de l'internationalisation au sein des EES partenaires
- 3) Mettre en pratique les dispositifs d'internationalisation adaptés au contexte institutionnel et national.

1.2 Description du livrable

Le **livrable D3.3 Configurations des bureaux d'internationalisation** constitue le troisième livrable du WP3 – Renforcement des compétences. Conformément aux objectifs du WP3, chaque établissement partenaire était appelé à produire un document présentant une proposition de configuration de son bureau d'internationalisation, adaptée à son contexte institutionnel, à ses priorités stratégiques et aux ressources disponibles. Ce rapport vise à analyser et à formaliser les propositions de structuration des bureaux d'internationalisation au sein des établissements partenaires de Mauritanie et du Niger, à l'issue d'un processus progressif de formation, de concertation et d'accompagnement. Les différentes étapes de la configuration des bureaux sont résumées dans les paragraphes suivants.

Les différentes étapes de la configuration des bureaux d'internationalisation



À la suite de la **formation** organisée entre Rome et Venise en octobre 2024, ainsi que des **visites d'étude** réalisées en février 2025, les établissements de Mauritanie et du Niger (P4, P5, P6, P7 et P8) ont organisé, entre mars et mai 2025, des **ateliers institutionnels** au sein de leurs propres universités. Ces ateliers avaient pour objectif de mettre en commun les enseignements tirés des pratiques observées chez les partenaires européens, de réfléchir collectivement à la structuration des bureaux d'internationalisation et de définir les premières lignes directrices de leur internationalisation.

Un **atelier général** en ligne s'est ensuite tenu le 4 juin 2025, réunissant l'ensemble des partenaires du projet. Cette rencontre a permis de partager les premières réflexions internes avec les autres établissements d'enseignement supérieur de Mauritanie et du Niger, et de lancer un accompagnement individualisé fondé sur des tandems.

Dans ce cadre, l'accompagnement en ligne s'est déroulé entre mai et juillet 2025 selon les **tandems** suivants : UNIMED (P1) a accompagné LIU (P5) et UDDM (P7) ; UNIVE (P2) a accompagné UAM (P6) et UNA (P4) ; UGR (P3) a accompagné UDH (P8). L'accompagnement des partenaires européens avait pour objectif de soutenir les établissements de Mauritanie et Niger dans l'exercice de structuration de leurs bureaux d'internationalisation et dans la définition d'activités internationales cohérentes et réalistes (**cahier des charges**).

Par ailleurs, lors de la **table ronde** organisée à Nouakchott en juillet 2025, les universités mauritaniennes et nigériennes ont échangé sur leur vision de l'organisation future des relations internationales au sein de leurs établissements, en tenant compte des moyens humains, financiers et organisationnels dont elles disposent. Cette rencontre a constitué un espace d'échange entre pairs, permettant de présenter les différentes configurations envisagées, de confronter les approches et de s'inspirer mutuellement.

La **définition des bureaux d'internationalisation** constitue un objectif transversal, à l'interface entre le WP3 et le WP4. Tandis que le WP3 était consacré à la formation du personnel sur les différents enjeux de l'internationalisation et au renforcement des compétences, le WP4 porte sur la mise en pratique d'un ensemble d'activités internationales.

L'intention initiale était que les nouvelles configurations des bureaux d'internationalisation puissent être immédiatement opérationnelles pour la mise en œuvre des activités prévues dans le cahier des charges de l'internationalisation. Toutefois, la disponibilité limitée des ressources humaines, le besoin de confrontation et d'échanges entre les partenaires sur les modalités d'organisation interne à retenir et la nécessité d'une validation formelle par les instances de gouvernance universitaire n'ont pas permis aux universités de Mauritanie et du Niger de rendre ces bureaux pleinement opérationnels dès le démarrage des activités du WP4.

Néanmoins, les activités réalisées dans le cadre du WP4 ont permis de tester, de manière pragmatique, le fonctionnement potentiel des bureaux d'internationalisation et d'ajuster progressivement leur configuration, en tenant compte des contraintes réelles et des besoins identifiés au cours de la mise en œuvre.

2. Le bureau d'internationalisation au démarrage du projet GOOD MAUR-NIG

Au moment du démarrage du projet GOOD MAUR-NIG, aucun des établissements partenaires de Mauritanie et Niger ne disposait d'un bureau d'internationalisation pleinement structuré, formalisé et spécifiquement dédié à la gestion des relations avec des partenaires internationaux. L'internationalisation était généralement prise en charge de manière partielle et transversale par des responsables institutionnels (vice-rectorats, directions, délégués), souvent sans cadre organisationnel clairement défini et sans procédures formalisées. Elle était en outre fréquemment réduite à la seule question des mobilités, ce qui ne justifiait pas, aux yeux des partenaires, la mise en place ou la structuration d'un bureau spécifiquement dédié à l'internationalisation.

Dans la majorité des cas, les activités liées à l'internationalisation — telles que la coopération interuniversitaire, la gestion des partenariats académiques, la mobilité des étudiants et du personnel, ou la participation à des projets internationaux — relevaient de personnes occupant des fonctions de coordination, sans qu'un service dédié n'ait été institutionnalisé. Cette situation traduisait à la fois une volonté d'ouverture à l'international et des contraintes structurelles importantes, notamment en termes de ressources humaines, d'organisation administrative et de priorisation stratégique.

C'est dans ce contexte institutionnel initial que le projet GOOD MAUR-NIG s'est inscrit, avec l'ambition de renforcer progressivement les capacités des établissements partenaires et de les accompagner vers une structuration plus claire et opérationnelle de leurs dispositifs d'internationalisation.

2.1 Les universités mauritaniennes

2.1 L'Université de Nouakchott (UN)

Au démarrage du projet GOOD MAUR-NIG, l'Université de Nouakchott (UN) ne disposait pas d'un bureau d'internationalisation formellement structuré et exclusivement dédié à la gestion des relations et des coopérations internationales. Les activités liées à l'internationalisation, notamment la coopération interuniversitaire et les partenariats académiques, étaient assurées de manière centralisée par la **Vice-présidence**.

Cette organisation, bien que fonctionnelle, s'inscrivait dans une logique non spécialisée. Elle ne reposait ni sur un cadre organisationnel spécifique, ni sur des procédures formalisées propres à un bureau d'internationalisation. L'internationalisation constituait ainsi une composante intégrée aux missions institutionnelles générales, sans dispositif dédié permettant une planification stratégique, un suivi systématique des partenariats des Facultés ou une gestion structurée des mobilités internationales au niveau du Rectorat ou auprès des Centres/Facultés.

2.2 L'Université Libanaise Internationale en Mauritanie (LIU)

Au moment du lancement du projet, l'Université Libanaise Internationale en Mauritanie (LIU) ne disposait pas non plus d'un bureau d'internationalisation formel. Les activités internationales étaient gérées de manière ponctuelle, par le **Président** et le **Secrétaire Général**, sans structure dédiée ni répartition formalisée des responsabilités.

2.2 Les universités nigériennes

3.1 L'Université Abdou Moumouni de Niamey (UAM)

L'Université Abdou Moumouni de Niamey disposait d'une **Direction de la Recherche et des Relations Extérieures (DRRE)**, chargée notamment des questions liées à l'internationalisation. Cette direction, officialisée en 2023, constituait une structure institutionnelle formelle dédiée aux relations internationales.

La direction est composée d'une Directrice et d'un Secrétariat, assuré par une personne en charge des tâches administratives. Ainsi, deux personnes étaient responsables de la gestion des relations internationales au sein de l'UAM. Bien que les ressources humaines soient limitées, l'existence de cette direction représentait une base organisationnelle structurée sur laquelle le projet GOOD MAUR-NIG a pu s'appuyer pour renforcer les compétences.

3.2 L'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM)

Au lancement du projet, l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi disposait d'une **Direction des Relations Extérieures**, sans services rattachés. Le Directeur actuel a été nommé par l'Arrêté du 31 juillet 2024 portant nomination du Directeur des Relations Extérieures, chargé des relations avec le CAMES (DRE/CAMES).

Les missions du Directeur des Relations Extérieures couvrent un champ large, incluant notamment le développement de la coopération entre l'UDDM et les institutions d'enseignement supérieur et de recherche,

les organisations internationales et les partenaires techniques et financiers ; le suivi des accords de coopération ; la recherche et la gestion des missions d'enseignement pour les enseignants de l'université ; la diffusion des offres de bourses étrangères, en particulier au niveau du troisième cycle.

Il convient de souligner que le fonctionnement de cette direction repose essentiellement sur le seul Directeur, qui, en cas de besoin, faisait appel au personnel des autres services de l'UDDM. Cette configuration illustre une forte concentration des responsabilités.

3.3 L'Université Djibo Hamani de Tahoua (UDH)

L'Université Djibo Hamani de Tahoua ne disposait pas d'un service exclusivement dédié à l'internationalisation. Toutefois, plusieurs fonctions et structures contribuaient à la gestion des relations internationales, notamment le Vice-recteur chargé de l'académie, de la recherche et de la coopération et le Chef du Service Central de la Coopération, du stage et de l'insertion professionnelle.

Parmi les services centraux de l'université figure le **Service Central de la Coopération, du stage et de l'Insertion Professionnelle**, créé en 2023. Ce service a pour mission la gestion et le développement des partenariats nationaux et internationaux, à travers la promotion de la collaboration, des échanges et des mobilités des étudiants et du personnel, de la recherche conjointe, ainsi que la recherche de financements pour le compte de l'université.

Les ressources humaines impliquées dans le domaine de l'internationalisation comprennent le Recteur, le Vice-recteur, le Secrétaire général et le Chef du service de la coopération. Le Service de Coopération est géré par deux personnes ressources : le Chef du service central et le Chargé de la coopération. L'un des objectifs majeurs de ce service est de promouvoir l'UDH aux niveaux national et international et de faciliter les mobilités dans le cadre de la stratégie d'internationalisation de l'établissement.

3. Les différentes étapes de la configuration des bureaux

Les différentes étapes du WP3 ont contribué de façon significative à la perception et à la mise en place des Bureaux d'internationalisation. Ci-dessous, nous avons décrit en détail les étapes et présenté les expériences les plus significatives des partenaires de Mauritanie et du Niger.

3.1 L'apport de l'atelier institutionnel de restitution

Les ateliers de restitution au niveau institutionnel (T3.5) constituent une activité qui a concerné les établissements mauritaniens et nigériens. Après les visites d'étude, les participants de chaque établissement non européen (P4, P5, P6, P7 et P8) se sont réunis, entre mars et mai 2025, au sein de leur propre établissement afin de mettre en commun l'ensemble des connaissances, des enseignements et des bonnes pratiques observés chez les partenaires européens au cours des visites d'étude.

L'atelier a également été l'occasion de réfléchir, de manière collective, à la structuration des bureaux d'internationalisation ainsi qu'aux lignes directrices de la stratégie d'internationalisation. Chaque atelier s'est déroulé sur une journée ; chaque université partenaire de Mauritanie et du Niger a retenu la date qui lui convenait. Les cas les plus représentatifs sont présentés ci-après.

A l'UNA (P4) « l'atelier institutionnel de restitution a constitué une étape clé dans la configuration du bureau d'internationalisation ». L'atelier institutionnel organisé à l'UNA le 29 avril 2025 a permis de capitaliser les acquis des formations suivies et des visites d'étude effectuées auprès d'institutions partenaires, notamment européennes. Grâce à cet atelier, les participants ont pu analyser les bonnes pratiques observées lors des formations et des visites d'étude, comparer les modèles organisationnels des bureaux d'internationalisation existants, et identifier les forces, faiblesses et besoins spécifiques de leurs propres institutions. Cet exercice collectif a conduit à réflexion sur le futur fonctionnement du bureau d'internationalisation, en tenant en compte des réalités locales tout en s'inspirant des standards internationaux. A la fin de l'atelier, une proposition initiale de structuration du bureau des relations internationales, présentée sous forme de schéma organisationnel, a été soumise à l'analyse et à la réflexion collective des participants.

Le 23 mai 2025, l'équipe de coordination du projet GOOD MAUR-NIG de l'UAM (P6) a organisé une réunion de restitution autour du Recteur, en présence des représentants des différentes entités concernées. Cette rencontre avait pour objectif de présenter les résultats des activités menées dans le cadre du projet et de proposer un modèle de réorganisation nécessaire de la Direction de la Recherche et des Relations Extérieures (DRRE), en vue de sa transformation progressive en un bureau des relations internationales. La proposition s'appuie à la fois sur les expériences observées lors des visites d'étude à Grenade et à Venise, ainsi que sur le cadre réglementaire existant de l'UAM, notamment l'Arrêté du 9 mars 2022 portant organisation des services centraux du Rectorat. À la suite de cette réunion de restitution interne entre les participants aux visites d'étude, un schéma provisoire de réorganisation de la cellule en charge des relations extérieures a été défini et soumis au Recteur.

L'UDDM a organisé son atelier institutionnel le 13 mars 2025. Cet atelier visait à restituer les travaux et les activités du projet réalisés par les enseignants de l'UDDM ayant participé aux différentes actions jusqu'à cette date et à présenter une première proposition de structuration du bureau des relations internationales. Plusieurs responsables d'entités, ainsi que des représentants des directions et des services centraux de l'université, ont pris part à cette rencontre. À l'issue des échanges, un comité a été formellement mis en place pour amender la proposition présentée. Ce comité, placé sous l'autorité du Vice-Recteur, s'est réuni à plusieurs reprises afin d'approfondir les discussions et de consolider la version finale de la proposition.

En général, l'atelier institutionnel organisé au sein de chaque université a favorisé une appropriation institutionnelle du projet, en impliquant les responsables académiques et administratifs dans le processus de réflexion et de construction participative d'un service dédié à l'internationalisation.

3.2 L'apport des tandems avec les partenaires européens

L'accompagnement en ligne s'est déroulé entre mai et juillet 2025 selon les **tandems** qui étaient déjà définis par le projet : UNIMED (P1) a accompagné LIU (P5) et UDDM (P7) ; UNIVE (P2) a accompagné UAM (P6) et UNA (P4) ; UGR (P3) a accompagné UDH (P8).

L'accompagnement des partenaires européens avait pour objectif de soutenir les établissements de Mauritanie et Niger dans l'exercice de structuration de leurs bureaux d'internationalisation et dans la définition d'activités internationales cohérentes et réalistes (**cahier des charges**). Les réunions en tandem ont été une opportunité pour faire le point sur les aspects suivants :

- l'organisation en ce qui concerne les activités internationales ;
- les développements envisagés à la suite de la formation organisée dans le cadre du projet entre l'Italie et l'Espagne ;
- les rôles et la répartition des tâches entre les différents professionnels impliqués dans les activités internationales au sein de l'institution.

Selon les universités de la Mauritanie et du Niger, le tandem mis en place avec les partenaires européens a joué un rôle important dans la structuration opérationnelle du bureau d'internationalisation, en offrant un accompagnement personnalisé, un partage direct d'outils, de procédures et de méthodologies, ainsi qu'un apprentissage fondé sur des situations concrètes. Ce qui a favorisé une montée en compétences progressive des équipes, une clarification des rôles et responsabilités, la définition d'objectifs à court, moyen et long terme, et l'instauration de mécanismes durables de coordination avec les autres services universitaires.

Lors des réunions en tandem, plusieurs questions structurantes ont été abordées, notamment :

- la nature de la structure à mettre en place : Direction ou Service ;
- la question de la centralisation et de la coordination avec les facultés, lesquelles ne disposent pas actuellement de personnel dédié à l'internationalisation ;
- la gestion conjointe des projets de recherche et des projets d'enseignement et de mobilité ;
- le champ d'action du bureau, à savoir s'il doit traiter exclusivement des questions internationales ou également des questions nationales ;
- la définition des missions de chaque service et des activités concrètes à mener une fois que les bureaux seront opérationnels.

3.3 L'apport de l'atelier général de restitution

L'atelier général de restitution (MS10) qui s'est tenu en ligne le 4 juin 2025 a constitué une rencontre parmi tous les partenaires du projet avec l'objectif de faire partager aux établissements d'enseignement supérieur de Mauritanie et Niger leurs premiers brouillons de configuration du bureau d'internationalisation et leurs premières réflexions internes.

Lors de l'atelier général de restitution, les partenaires ont partagé l'état d'avancement de leurs réflexions et des actions engagées en matière d'internationalisation au sein de leurs établissements, à la suite des activités du projet GOOD MAUR-NIG. Les échanges ont permis de mettre en évidence des démarches de dissémination

interne du projet, des processus de réorganisation institutionnelle en cours et des propositions concrètes de structuration des bureaux des relations internationales. Plusieurs universités ont présenté des modèles organisationnels intégrant une répartition claire des tâches, des équipes dédiées et des cellules spécialisées (coopération internationale, communication, projets, logistique et gestion financière), souvent rattachées à la présidence ou au vice-rectorat.

Les discussions ont également porté sur le développement de partenariats internationaux, la mise en œuvre progressive des mobilités, la nécessité de renforcer les compétences du personnel administratif et académique, ainsi que l'utilisation des mobilités prévues dans le WP4 comme levier pour tester et affiner la définition des missions des services. Enfin, des initiatives transversales, telles que des activités de dialogue interculturel virtuel entre étudiants, ont été présentées comme des actions pilotes permettant d'élargir l'impact du projet au-delà des seules structures administratives.

L'atelier général de restitution a donc constitué un moment clé de synthèse et de mise en cohérence des travaux du projet, en permettant aux différents acteurs de présenter les avancées réalisées, de partager les expériences et d'harmoniser les approches organisationnelles des bureaux d'internationalisation.

3.4 L'apport de la table-ronde de Nouakchott

Lors de la rencontre de la Table-ronde à Nouakchott, du 14 au 17 juillet 2025, les universités mauritaniennes et nigériennes ont échangé sur leur vision de l'organisation future des relations internationales au sein de leurs établissements, en tenant compte des moyens humains, financiers et organisationnels dont elles disposaient. L'événement s'est déroulé en format hybride pour permettre la participation des partenaires européens qui n'ont pas pu se rendre à Nouakchott.

À cette occasion, elles ont présenté les configurations de leurs bureaux d'internationalisation, élaborées avec l'accompagnement des partenaires européens, conformément à la répartition établie dans le cadre des tandems. La table ronde de Nouakchott a également aidé à réfléchir sur le cahier de charge des activités de l'internationalisation et les acteurs du bureau impliqués et ainsi de faire le lien entre les différents lots de travail du projet (WP3 et WP4), ainsi que des connexions directes entre livrables (D3.3 et D4.1).

Cette table-ronde a permis de discuter des enjeux de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, de valider les orientations des bureaux d'internationalisation et d'identifier les perspectives de consolidation et de pérennisation, tout en renforçant leur visibilité institutionnelle et leur ancrage dans les politiques universitaires nationales et régionales, ainsi que leur rôle d'acteurs clés de la coopération académique internationale.

Après cette table-ronde, les équipes en charge de cette configuration se sont de nouveau réunies au niveau institutionnel pour apporter et faire valider en interne les modifications proposées et ensuite les présenter aux différents organes de gouvernance.

A titre d'exemple, s'agissant de l'Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi (UDDM), le comité impliqué dans la définition de l'organigramme du bureau s'est réuni à nouveau une fois de retour afin d'intégrer les

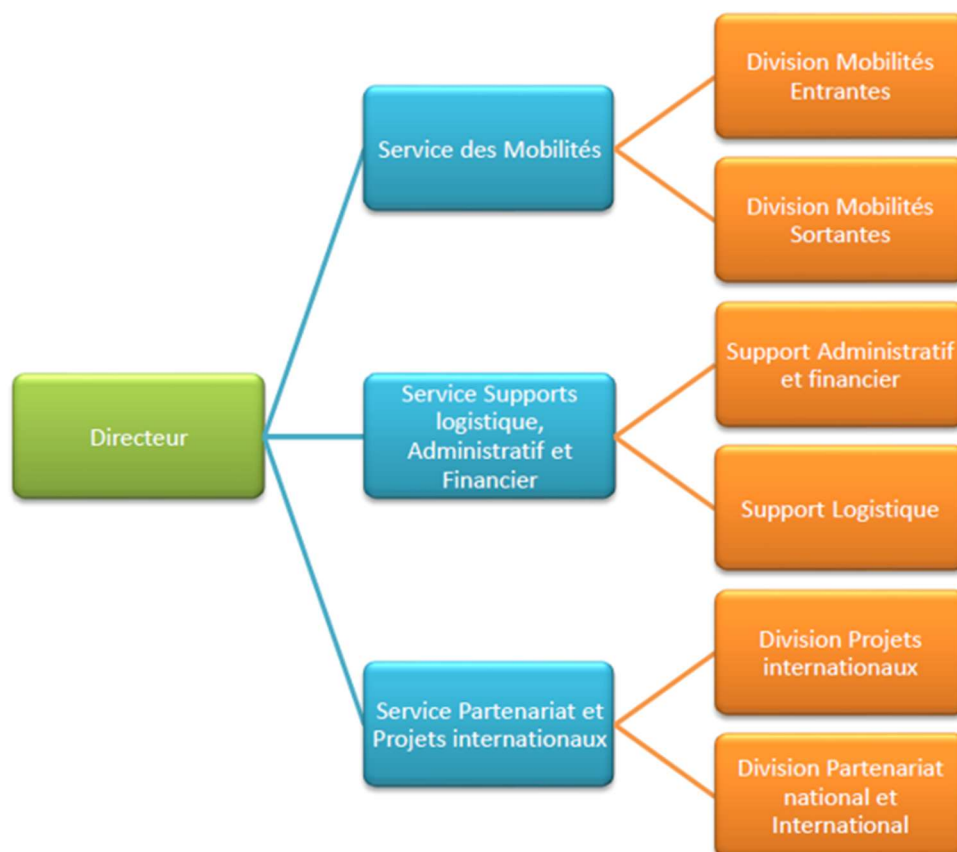
remarques et observations formulées lors de la table ronde. Ce travail a abouti à une version révisée de l'organigramme du Bureau International, accompagnée d'une description détaillée des tâches attribuées à chaque responsable. Cette version a ensuite été validée et intégrée dans le manuel de procédures de l'UDDM.

4. La nouvelle configuration du bureau d'internationalisation

Nous présentons ci-dessous la nouvelle configuration des bureaux des relations internationales des cinq partenaires de Mauritanie et du Niger.

4.1 P4 - UN, Université de Nouakchott, Mauritanie

La configuration du bureau d'internationalisation présentée ci-après correspond à une proposition élaborée par l'équipe de l'UNA engagé dans le projet GOOD MAUR-NIG, qui visait à structurer les missions d'internationalisation au sein de l'institution.



Les tâches du directeur et des trois services sont les suivantes :

Directeur

- Définir la stratégie internationale de l'établissement

- Veiller à la cohérence entre les services (mobilité, partenariats, logistique...)
- Représenter l'institution à l'international (conférences, partenariats)
- Valider les projets, budgets et conventions
- Assurer la communication avec la vice-présidence
- Piloter l'évaluation des actions internationales

Service des Mobilités

- Informer les enseignants, les étudiants et le personnel sur les programmes de mobilité (Erasmus+, AUF...)
- Coordonner les appels à candidatures et les sélections
- Accompagner les démarches administratives (visa, assurance, hébergement...)
- Mettre à jour les bases de données de mobilité
- Suivre les conventions de mobilité avec les partenaires étrangers

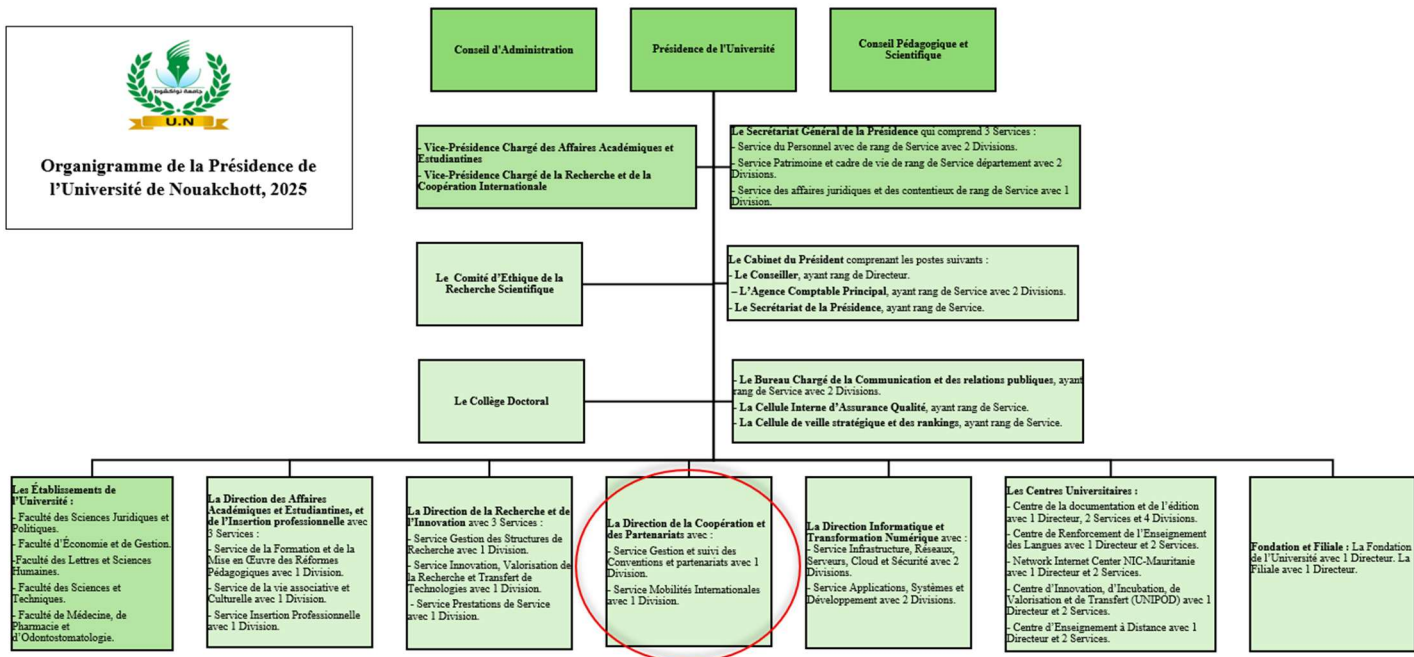
Service Supports logistique, Administratif et Financier

- Élaborer et suivre les budgets des projets internationaux
- Gérer les déplacements (billets, assurances, hébergement)
- Préparer les documents contractuels, attestations et conventions
- Suivre les rapports financiers liés aux projets ou aux mobilités
- Fournir un soutien administratif continu aux autres services

Service Partenariat et Projets Internationaux

- Rechercher des opportunités de partenariats stratégiques
- Coordonner la signature et le suivi des accords internationaux
- Participer à la veille sur les appels à projets (UE, AUF, etc.)
- Appuyer le montage de projets collaboratifs internationaux
- Gérer les relations avec les partenaires institutionnels étrangers

Bien que la proposition de l'équipe du projet ait permis de définir une organisation qu'elle juge idéale, voici, ci-après, l'organigramme rentré en vigueur qui reflète la structure officielle de la Direction dédié à l'internationalisation. Dans cette nouvelle configuration, le Bureau des Relation Internationales a été formalisé en tant que **Direction de la Coopération et des Partenariats**, avec un **Service gestion et suivi des conventions et partenariats** et un **Service Mobilités Internationales**.



La direction a fait l'objet d'un **processus de validation**, d'abord interne, impliquant les autorités et instances dirigeantes de l'université, et ensuite externe, par des instances compétentes au niveau du ministère de tutelle, en charge de l'enseignement supérieur et de Recherche.

Le processus interne a notamment inclus des réunions de concertation et de validation avec le Président de l'université et le vice-Président chargé de la Recherche et de la coopération internationale, mais aussi les instances compétentes de l'université (conseil pédagogique et scientifique et conseil d'administration).

Ces étapes ont permis de restructurer davantage la direction et d'assurer une adhésion institutionnelle à la nouvelle organisation et de garantir son intégration dans le cadre réglementaire et stratégique de l'université.

La nouvelle **Direction de la Coopération et des Partenariats** a commencé à travailler et une directrice, francophone et anglophone, a été nommée. Elle travaille en étroite collaboration avec le Vice-Président sur les dossiers de **gestion des mobilités** en attente, les **accords et conventions de partenariat**, mais aussi les **appels à candidature**, tels que les appels d'Erasmus+ lancés (mi-novembre 2025 à mi-février 2026).

Parmi les mobilités traitées on retrouve aussi celles programmées dans le cadre du projet, aussi bien entrantes que sortantes, avec les universités partenaires, l'Université de Grenade (Espagne), l'Université Ca Foscari de Venise (Italie) et les trois universités nigériennes (de Niamey, Tahoua et Maradi).

La direction et son personnel ont été également fortement mis en contribution dans l'organisation de plusieurs rencontres telles que la rencontre finale du projet et la journée Info day.

4.2 P5 - LIU, Université Libanaise Internationale en Mauritanie, Mauritanie

Bien qu'un bureau d'internationalisation n'existe toujours pas à ce stade, la participation au projet a favorisé la mise en place progressive d'une **cellule opérationnelle interne**, avec une définition plus claire des rôles et des responsabilités en matière d'internationalisation. Cette évolution marque une première étape vers une structuration plus cohérente et fonctionnelle des activités internationales.

La LIU est une université de petite taille et, pour des raisons à la fois matérielles et humaines, ne peut disposer d'un véritable Bureau d'internationalisation à l'instar des autres universités.

Toutefois, l'équipe qui a accompagné les différentes phases du Projet est maintenant capable de jouer le rôle d'un Bureau d'internationalisation. L'équipe mise sur pied à l'Université se compose des éléments suivants :

Le Président : c'est le superviseur général. Il négocie et signe les conventions de partenariat, il désigne les personnes (staff, étudiants) qui doivent effectuer des mobilités, il engage l'Université pour tous les aspects académiques et pour toutes les dépenses effectuées.

Le Secrétaire Général : il est responsable de tout ce qui concerne la logistique, obtention des visas, réservation des billets, accueil des hôtes, etc.

Le Doyen informatique : il est chargé de mettre à jour le site web de l'Université et d'y intégrer les activités du Projet ; il diffuse sur les réseaux sociaux les informations pertinentes du Projet. En outre, il est chargé de tous les aspects liés à la communication.

Le reste du staff de l'Université (Doyens, cheffe scolarité et secrétaires) peut être mis à contribution en cas de besoin.

L'équipe a pu expérimenter cette organisation en accueillant les deux mobilités de l'Université de Grenade et celle de l'Université Ca' Foscari de Venise ainsi qu'avec les mobilités sortantes (vers l'Université de Grenade et l'Université de Niamey). L'organisation de l'info day a été également un moment important qui a requis la synergie de tous les membres de l'équipe. Le partenariat bilatéral avec l'Université de Grenade et avec d'autres établissements d'enseignement supérieur fournira l'occasion de renforcer l'équipe.

Président

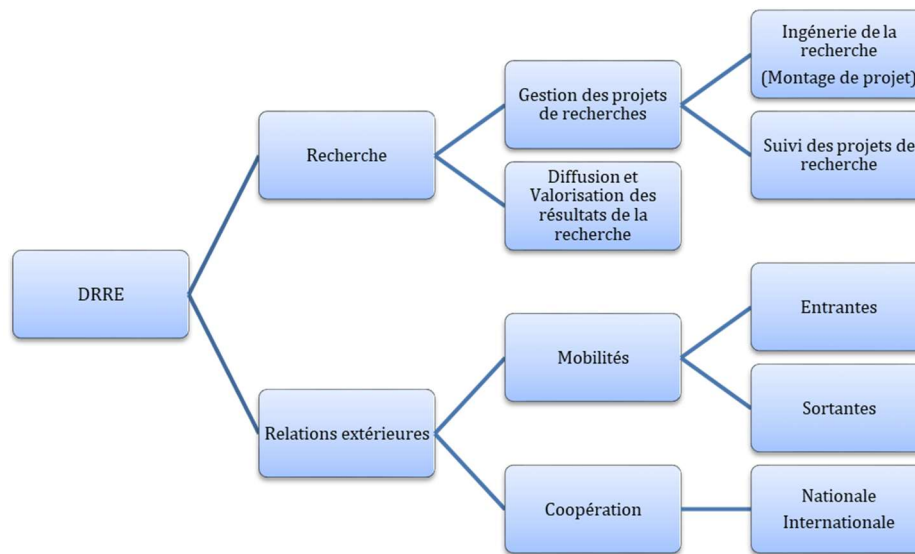
Secrétaire Général

Doyen informatique

4.3 P6 - UAM, Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

Le 23 mai 2025 l'équipe de coordination du Projet de l'UAM a présenté au cours d'un atelier autour du Recteur et des représentants des différentes entités GOOD MAUR-NIG, les activités réalisées dans le cadre de ce projet, mais aussi le modèle de réorganisation de la Direction de la Recherche et des Relations Extérieures (DRRE) qu'il faut pour avoir un bureau des relations internationales qui répond aux exigences d'internationalisation. Les participants ont fait des observations qui ont été prises en compte pour améliorer la configuration du BRI.

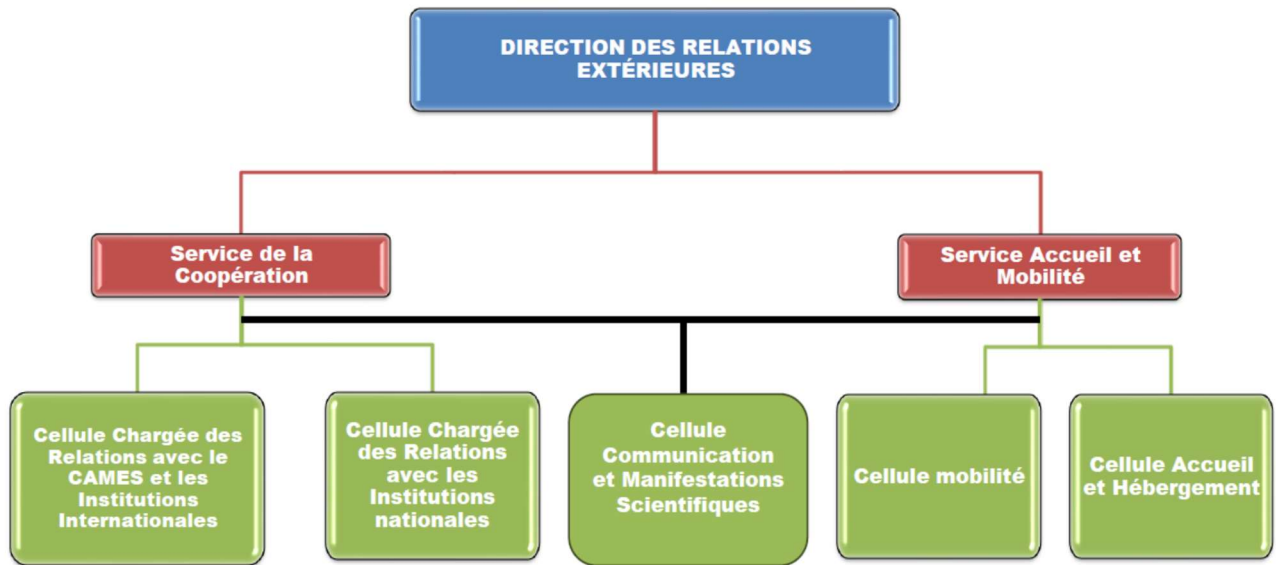
La configuration proposée est la suivante :



Pour l'instant le bureau n'a pas commencé à fonctionner, car il reste la validation au niveau du conseil d'université. La Direction de la Recherche et des Relations Extérieures comprendra deux divisions avec deux chefs de division : la Division de la Recherche, dédiée à la gestion des projets de recherche et à la valorisation des résultats ; et la Division des Relations Extérieures (fonctionnant comme un Bureau des Relations Internationales) chargé de la gestion des mobilités, du suivi des accords et conventions etc. La réalisation de ce schéma nécessiterait la création d'un bureau d'au moins six personnes.

4.4 P7 - UDDM, Université Dan Dicko Dankoulodo de Maradi, Niger

La nouvelle configuration du Bureau des Relations Extérieures / Bureau d'internationalisation sera la suivante :



Les tâches des démembrements du Bureau d'internationalisation de l'UDDM :

- Le **Directeur du Bureau d'internationalisation** est chargé d'assurer le développement de la coopération universitaire, de coordonner l'ensemble des services rattachés au bureau (coopération, mobilité, accueil, logistique) et d'assurer le suivi des accords et conventions de coopération conclus avec les partenaires.
- Le **Service Accueil et Mobilité** est chargée de la gestion administrative et académique des mobilités, de l'accompagnement des enseignants, des étudiants et du personnel sur les programmes de mobilité, de l'accueil et l'intégration des étudiants et des hôtes étrangers.
- Le **Service chargé de la coopération** s'occupe des relations avec les institutions nationales et internationales, du développement et de suivi des partenariats et des accords, il est chargé de montage de projets collaboratifs, du développement des co-diplômes et cotutelles, et il participe aux travaux de la commission institutionnelle du CAMES.
- La **Cellule communication et manifestation scientifique**, en tant que cellule transversale aux deux services, elle contribue à la mise en œuvre de la stratégie de communication de l'Université et à la promotion des activités scientifiques et institutionnelles de l'Université à travers des actions de communication interne et externe.

Les étapes de validation interne du Bureau d'internationalisation, prévues avant sa mise en œuvre, comprennent la validation par les responsables des différents démembrements de l'UDDM, suivie de la validation par le comité chargé de l'élaboration du manuel de procédures de l'UDDM.

La mise en œuvre de l'organigramme du Bureau d'internationalisation n'est pas encore totalement effective au niveau de la Direction. Toutefois, les missions relevant du Bureau sont actuellement assurées par d'autres structures de l'Université, notamment :

- les activités liées à la coopération internationale, prises en charge par le Directeur des Relations extérieures avec l'appui du Vice-Recteur, du Secrétariat général et du Conseiller juridique du Recteur, notamment pour le volet conventionnel ;
- les activités de mobilité et d'accueil, assurées en collaboration avec la Direction des Affaires intérieures et générales ;
- les actions de communication, conduites par l'Attaché de presse du Recteur, le Conseiller en communication du Recteur et la Direction informatique (CRIIPTIC), en charge notamment de la gestion du site web institutionnel ;
- l'appui à l'organisation des manifestations scientifiques, assuré par la Direction de la Recherche et de la Propriété intellectuelle ;
- l'appui à la gestion des mobilités académiques (sélection des dossiers, suivi académique), assuré par la Direction académique.

4.5 P8 - UDH, Université Djibo Hamani de Tahoua, Niger

Compte tenu de l'insuffisance du personnel et du fait que l'UDH est une université jeune, l'équipe qui était dédiée au projet a fait le choix d'un **modèle unifié et centralisé** pour l'organisation de son Bureau des relations internationales (BRI).

Le modèle unifié retenu repose sur une approche intégrée de l'internationalisation, qui ne distingue pas l'internationalisation de l'enseignement de celle de la recherche. L'internationalisation de l'enseignement est essentiellement envisagée à travers la mobilité internationale, tandis que l'internationalisation de la recherche s'appuie sur les partenariats et la coopération. Dans ce cadre, le Bureau des relations internationales de l'UDH sera chargé à la fois de **l'internationalisation de l'enseignement et de l'internationalisation de la recherche**.

Ce modèle centralisé du BRI sera rattaché à **l'administration centrale** de l'université et aucune structure dédiée n'est prévue au niveau des facultés, sauf la désignation d'un délégué ou d'une personne de contact. Les appels à candidatures, les processus de sélection ainsi que le paiement des bourses seront gérés de manière centralisée, selon des procédures homogènes. Le BRI assurera également la centralisation des relations avec les organismes de financement, la diffusion des informations officielles et l'élaboration de la stratégie d'internationalisation de l'université. Les facultés, quant à elles, conservent la gestion de la relation directe avec les bénéficiaires des mobilités, tandis que la gestion des projets collaboratifs est assurée au niveau central par le BRI.



Sur le plan organisationnel, le Bureau des relations internationales sera dirigé par un **Chef du BRI**, qui en est le premier responsable et qui rend compte au Recteur de toutes les questions relatives à la coopération et aux relations internationales.

Le Chef du BRI sera appuyé par un **Chargé de la coopération internationale**, responsable du développement des partenariats avec les autres institutions, de la recherche d'opportunités de financement et de partenaires potentiels, ainsi que de la préparation et du suivi des accords et conventions impliquant l'UDH. Ce dernier participe également à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des accords, assure l'envoi et la réception des propositions de partenariat pour la mobilité ICM, et représente l'université auprès des partenaires et lors d'événements à caractère international.

Le dispositif comprend également un **Gestionnaire des projets internationaux**, chargé du suivi des projets internationaux en cours. Il assure la réception et le classement des appels à candidatures liés aux mobilités et aux activités des étudiants internationaux, et joue le rôle de secrétariat du BRI, en rédigeant et en classant les correspondances du Bureau.

5. Synthèse des nouvelles configurations des bureaux d'internationalisation

Les nouvelles configurations des bureaux d'internationalisation élaborées dans le cadre du projet GOOD MAUR-NIG témoignent d'une évolution institutionnelle significative au sein des établissements partenaires. Toutes les propositions de structuration ont impliqué/impliquent un **processus de validation par les instances de gouvernance universitaire**, confirmant ainsi l'inscription de l'internationalisation dans une dynamique institutionnelle formelle et reconnue. L'intégration des bureaux d'internationalisation dans les organigrammes officiels des universités reflète la volonté politique et la reconnaissance stratégique de cette fonction.

Les **modèles** retenus présentent une **diversité** assumée, directement liée aux diagnostics institutionnels initiaux, aux réalités organisationnelles et aux ressources disponibles dans chaque établissement. Il est ainsi cohérent que certaines universités disposent de structures plus développées et formalisées que d'autres. Cette diversité n'enlève toutefois rien à la cohérence globale des bureaux d'internationalisation définis dans le cadre du projet, lesquels reposent sur des principes communs, des fonctions clairement identifiées et une vision partagée de l'internationalisation.

Ces nouvelles configurations reflètent également une prise de conscience collective du **caractère multidimensionnel de l'internationalisation**, désormais envisagée au-delà de la seule question des mobilités. Elles intègrent des piliers complémentaires tels que la coopération académique, la gestion des partenariats, la communication institutionnelle et la valorisation des actions internationales. L'intégration explicite de la communication comme dimension transversale de l'internationalisation constitue à cet égard un élément structurant, en lien avec les besoins de visibilité, de coordination interne et de diffusion des opportunités.

Enfin, la prise en compte de la dimension des **projets internationaux** dans l'organisation des bureaux représente un signal particulièrement positif. Elle témoigne à la fois de l'impact direct de l'expérience acquise dans le cadre du projet GOOD MAUR-NIG et de la reconnaissance de l'outil « projet » comme levier stratégique pour le développement de l'internationalisation. Cette évolution met en évidence l'effet structurant des actions de formation menées dans le WP3 et leur contribution à une approche plus stratégique, intégrée et durable de l'internationalisation au sein des établissements partenaires.

Pour plus d'informations

 info@goodmaurnig-project.eu

 <https://www.goodmaurnig-project.eu>

